



## Végétation aquatique

INCIDENCES POSSIBLES SUR LE MILIEU AQUATIQUE ET RISQUE ATTENDU	EXEMPLES DE MESURES CORRECTIVES
<ul style="list-style-type: none"><li>• Introduction d'espèces végétales présentant un risque de prolifération (Ludwigia, Myriophylle du Brésil, ...)</li><li>• Augmentation temporaire de la densité algale (Cladophora.sp, Spirogyra.sp, ...) avec diminution des abondances des autres végétaux tels que les <b>macrophytes</b></li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Gestion régulière du plan d'eau afin de limiter l'implantation d'espèces indésirables (Ludwigia, Myriophylle du Brésil, ...) : faucardage, mise en assecs</li></ul>

## Invertébrés

INCIDENCES POSSIBLES SUR LE MILIEU AQUATIQUE ET RISQUE ATTENDU	EXEMPLES DE MESURES CORRECTIVES
<ul style="list-style-type: none"><li>• Impact temporaire (baisse de la diversité) sur les peuplements si la vidange a entraîné un colmatage dans le cours d'eau principal</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Pas de mesures correctives (cf. <b>mesures compensatoires</b>)</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Disparition localisée d'espèces à exigences particulières telles que les écrevisses (APP, ...)</li><li>• Risques d'introduction d'espèces invasives susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques (Écrevisses exotiques)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Pas de mesures correctives (cf. <b>mesures compensatoires</b>)</li></ul>

## Ichtyofaune

INCIDENCES POSSIBLES SUR LE MILIEU AQUATIQUE ET RISQUE ATTENDU	EXEMPLES DE MESURES CORRECTIVES
<ul style="list-style-type: none"><li>• Introduction accidentelle d'espèces indésirables lors de la vidange (Poisson inféodé à la zone cyprinicole vers la zone salmonicole, espèces exotiques nuisibles telles que poisson chat, perche soleil)</li><li>• Introduction accidentelles de prédateurs (brochet en cours d'eau première catégorie)</li><li>• Risques sanitaires liés aux espèces introduites pouvant être vecteurs d'agents pathogènes pour les espèces indigènes.</li><li>• Colmatage des branchies par les MES provoquant l'asphyxie des poissons (très problématique au regard des stades embry-larvaire) si la vidange a entraîné un colmatage dans le cours d'eau principal</li><li>• Déséquilibre du peuplement piscicole</li><li>• Disparition d'espèces piscicoles</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Si le peuplement du plan d'eau est non conforme à celui du milieu récepteur, privilégier l'aménagement d'une pêcherie limitant le passage vers l'aval</li><li>• Si le peuplement du plan d'eau est similaire au peuplement du milieu récepteur aménager des modalités de passages du poisson vers l'aval</li><li>• Indication de la destination des poissons</li><li>• Aménagement d'un lit filtrant de graviers afin de limiter le départ de poissons indésirables</li><li>• Oxygénation des eaux de la retenue</li></ul>

## Pertes de fonctionnalités au regard des exigences des espèces présentes

INCIDENCES POSSIBLES SUR LE MILIEU AQUATIQUE ET RISQUE ATTENDU	EXEMPLES DE MESURES CORRECTIVES
<ul style="list-style-type: none"><li>• Colmatage des <b>frayères</b> et des habitats par les MES si la vidange a entraîné un colmatage dans le cours d'eau principal</li><li>• Diminution du taux de survie des œufs avec une influence négative sur leur temps d'incubation si la vidange a entraîné un colmatage dans le cours d'eau principal</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Choix des périodes de vidanges en dehors des périodes de forte sensibilité (période d'étiage prononcée, période de reproduction des espèces sensibles et période de pompage)</li></ul>